

**Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois**  
**Annexe au PV de l'Assemblée Générale du 23 mai 2025**

**Rapport d'Activité**

Pour rappel nous avons tenu notre dernier AG (dont la date avait été reportée par deux fois par la Mairie) le 26 septembre 2024, soit il y a 8 mois.

Le présent rapport couvre donc cette « courte » période d'activité. Nous n'avons pas en particulier à vous relater aujourd'hui notre vide grenier annuel, lequel se tiendra le dimanche 1<sup>er</sup> juin prochain, ni notre repas de quartier annuel qui aura lieu en septembre prochain.

Notre activité pour cette période de huit mois a été principalement consacrée au suivi des dossiers récurrents affectant le périmètre géographique de notre CIL et à la recherche de solutions pour répondre aux nombreuses doléances de nos adhérents, en intervenant auprès des divers interlocuteurs des équipes de la municipalité.

A ce propos, et parce que nombre d'entre vous peuvent avoir le sentiment que « rien ne bouge », nous pouvons témoigner ici du fait que notre CIL est écouté (pour information Toulon compte une quarantaine de CIL !) et que le contact avec nos élus a toujours été fluide, avec naturellement des hauts et des bas liés à leurs emplois du temps souvent surchargés.

**Plusieurs interactions « multi-sujets » avec la municipalité**

Ces interactions ont le plus souvent eu lieu dans le cadre de réunions organisées par la Mairie, mais aussi au travers de lettres et/ou d'échanges de courriels. Elles permettent de rappeler nos principales demandes ou doléances et d'actualiser leur état d'avancement.

On peut citer en particulier :

- la réunion des CIL toulonnais organisée le 7 octobre 2024 par Mme Janvier ;
- la réunion du 19/11/2024 sur les mesures à prendre pour améliorer le bien-être sur les plages du Mourillon ;
- la réunion de terrain du 26/11/2024 sur le parking Ste Agathe avec Mme Janvier ;
- la réunion sur la « Politique de prévention du risque incendie - information sur les Obligations Légales de Débroussaillage » tenue salle Méditerranée au Mourillon en présence de nombreux élus (dont notamment le Dr. Guttierrez, en charge de la sécurité civile).
- la lettre adressée le 12/02/2025 à Mme le Maire concernant les travaux d'implantation d'une nouvelle antenne téléphonique dans la colline du Cap Brun, et l'état d'abandon et de délabrement de la maison voisine « Manderley » (questionnement que nous avons relancé début mai, réponse reçue hier 22/05!) ;
- la réunion du 28 avril 2025 de l'ensemble des CIL de Toulon autour du conseil municipal, sur le thème « les sécurités dans la ville ».

**Les comptes-rendus détaillés de ces échanges, et plus généralement de toutes nos actions, sont consignés au fil des mois dans nos CR de CA, consultables par tous sur le site internet du CIL.**

## **La situation des principaux dossiers est résumée ci-après :**

### **Le Projet de réaménagement de la Base Nautique de l'anse Tabarly**

La principale actualité sur ce dossier a été le lancement le 7 octobre 2024 et pour une durée d'un mois d'une Enquête Publique relative à la modification du PLU de l'Anse Tabarly. Nous avons diffusé à nos adhérents un « mode d'emploi » détaillé permettant à chacun de répondre à cette enquête publique à titre individuel.

Par ailleurs la consultation des divers documents liés à l'enquête disponibles sur le site de la Mairie nous a permis d'élaborer (nous y avons consacré 100% de notre CA du 5 novembre !) un certain nombre d'observations et de questions que nous avons également partagées avec nos adhérents.

Au final : 17 contributions, dont 15 de particuliers, et 2 d'Associations (notre CIL et MART). Même si nos observations ont bien été enregistrées et considérées, elles ont été trop peu nombreuses pour espérer influencer le projet.

Le rapport final du commissaire enquêteur et les conclusions de la municipalité en réponse à ce rapport (documents consultables sur le site de la Mairie) .....valident la teneur du projet et surtout affirment avec force que tout est fait dans le respect des règlements et obligations administratives en vigueur. L'objet de l'EP (« la mise en compatibilité du PLU ») a officiellement été approuvé en conseil métropolitain TPM le 27/02 2025.

Nous continuerons à suivre le développement de ce projet avec la plus grande attention. La prochaine étape importante sera la pré-sélection cet été, par un jury constitué de professionnels sélectionnés par la Mairie, des trois cabinets-candidats qui devront chacun présenter leur projet détaillé d'ici la fin de l'année.

### **Le Chemin de la Batterie Basse et l'Anse Méjean (parking, hameau et plages)**

Nos demandes d'amélioration de ce périmètre en matière de circulation et de stationnement, de sécurité, de propreté, de comportements, de risque incendie..., ont constitué le fil rouge de nos échanges avec la municipalité. Les sujets sont entendus et compris par nos interlocuteurs, mais faute de moyens et pour cause d'autres priorités force est de constater que les solutions et les actions se font attendre... Toutefois, à l'approche de la saison estivale et de la surfréquentation qu'elle génère, la Mairie nous assure avoir prévu une présence policière accrue (sur terre et sur mer).

Pour avancer sur ces sujets il nous a par ailleurs été confirmé que notre CIL serait prochainement invité à une réunion du GPO (« Groupe de Partenariat Opérationnel ») dédiée à notre quartier et en présence de représentants des polices municipale et nationale.

### **Le projet du règlement des plages du Mourillon :**

Nous avons eu connaissance d'un projet de règlement élaboré par la Mairie établissant un certain nombre d'interdictions et de recommandations (fumer sur les plages, pique-nique, nuisances sonores, gestion du parking, hygiène etc.) pour la zone des plages du Mourillon. Nous allons suivre de près cette initiative, et si possible nous y associer, car il nous paraît impératif que tout ou partie d'un tel règlement s'applique également vers l'Est, c'est-à-dire au littoral Résidence-Batterie Basse-Méjean.

**La voirie :**

Ce thème a fait l'objet de plusieurs doléances et le plus souvent d'échanges dédiés avec les responsables de la Mairie, parfois sans qu'une réponse puisse être apportée à court terme. Cela a concerné principalement: le Chemin de la Calade (quelques trous bouchés, mais un environnement global compliqué, peu de solutions) ; le Chemin de la Batterie Basse (nids de poule comblés, travaux résiduels à faire suite à un affaissement d'une portion de bas-côté) ; l'épineuse et complexe question du croisement de véhicules dans la partie haute du Bd Amoretti ; la vitesse et les nuisances sonores sur la corniche et son prolongement vers l'Est ( réflexions en cours sur de possibles équipements).

**La préparation du vide grenier (1<sup>er</sup> juin) et du repas de quartier (septembre)**

Les membres de votre CA se sont fortement mobilisés pour la préparation de ces deux évènements. Pour le plus proche, le vide grenier du dimanche 1<sup>er</sup> juin, nous vous attendons nombreux aux permanences que nous tiendrons les samedi 24 et dimanche 25 chez les Frères Lebrun au Cap Brun pour la réservation des stands (plus d'informations sur le site internet du CIL). Et nous vous attendons également nombreux le 1<sup>er</sup> juin pour « chiner » devant l'école du Cap Brun.

**Notre site web** : comme chaque année au moment de notre AG, nous vous rappelons que notre site internet est adapté pour PC, Tablette, Smartphone et TV. Notre site est également sécurisé afin de vous permettre de payer avec Paypal ou avec votre Carte Bancaire votre adhésion ou votre inscription à l'un de nos événements en toute sérénité. Vous trouverez régulièrement les dernières informations de la Mairie et de TPM, les comptes rendus de nos réunions de conseil d'administration et également plein d'informations intéressantes. Alors n'hésitez pas à le consulter et à surfer sur nos différentes pages. Pensez à utiliser la page Contact pour vos remarques, suggestions et doléances.

Je vous remercie pour votre attention et je soumetts maintenant ce rapport d'activité à votre approbation.

Laurent Corbier

Secrétaire du C.I.L du Cap Brun et du Petit Bois